

Extrait du Communauté des paroisses du Littoral Ouest

<http://www.cplittoralouest.catholique.fr/spip.php?article1116>

Opération Â« le bracelet de l'amitié Â» avec l'association A.V.E.

- Communauté des paroisses - Paroisse Notre-Dame de la Mer -



Date de mise en ligne : lundi 12 mai 2014

Copyright © Communauté des paroisses du Littoral Ouest - Tous droits

réservés

Pour soutenir l'association A.V.E. (Aide au Vietnam et Enfance), les enfants de l'École Notre Dame vont réaliser des bracelets. Une manière de prendre conscience que l'accès à l'école est une chance.

Le temps du Carême est aussi un temps privilégié pour se rendre attentifs aux plus démunis. Cette année, l'école Notre Dame de Plérin a accepté de soutenir l'association Aide au Vietnam et à l'Enfance à travers l'opération « le bracelet de l'amitié ».

Le principe est simple : proposer à tous les enfants de l'école de réaliser eux-mêmes un bracelet symbole de leur soutien à un camarade du même âge parrainé par l'association AVE.

Chaque kit pour fabriquer un bracelet est proposé au prix de deux euros ce qui représente le parrainage d'un enfant pendant une semaine au Vietnam (accès aux cours, un repas par jour et accès aux soins). Au-delà du financement du parrainage d'enfants, cette action permet aux enfants de découvrir les conditions dans lesquelles d'autres enfants du Vietnam peuvent vivre, de prendre conscience que l'accès à l'école est une chance ! Les enfants de l'école Notre Dame se sont montrés très attentifs et très motivés pour confectionner leurs bracelets !



A noter également que des entreprises ont accepté de soutenir cette action en fournissant gratuitement les supports en carton et le fil nécessaires à la confection des bracelets : une belle marque de solidarité dans ces temps de crise ! L'association AVE a été créée en 1997 à l'initiative de plusieurs familles sensibles à la détresse des enfants du Vietnam. Sa mission est d'aider les enfants du Vietnam en matière d'éducation, de santé et de formation. En 2013 : AVE a parrainé 1270 enfants et 24 étudiants. Ces parrainages sont collectifs afin d'assurer la scolarisation des enfants dans la durée. Avec seulement 8 Euros, AVE permet à un enfant d'aller à l'école pendant un mois ! Si vous souhaitez des renseignements complémentaires, ou si vous souhaitez parrainer un enfant, n'hésitez pas à contacter :

Fabienne Robert

[tel] 02.96.32.74.69

fabiennechristophe.robert@wanadoo.fr